

Conclusions de l'atelier sur la gouvernance culturelle

Vous le savez : le RAAC souhaite que le Forum soit un « cadre ouvert pour penser une politique culturelle de dimension régionale, concertée, transparente, participative et respectueuse de celles et ceux qui la font vivre ». Lors de notre session de février nous avons entendu le conseiller d'État en charge du Département de l'instruction publique plaider pour une « entité où les acteurs culturels participent par délégation à un certain nombre de discussions, débats et décisions ».

C'est PEU dire que ces paroles ne sont pas passées inaperçues et ON peut dire que le RAAC a longtemps attendu d'en savoir plus sur cette intention. Nous aurions même souhaité l'approfondir dans l'atelier sur la gouvernance, qui comme vous le savez cherchait aussi des pistes pour améliorer la consultation des artistes. Mais en l'absence de nouvelles ce thème est resté le plus souvent en suspens. On peut juste déplorer que les instances existantes, telles que le CRFG ou le Groupe de concertation des communes, qui sont des lieux de décision politique, ne prévoient pas de mécanisme de consultation des artistes sur les sujets dont ils traitent.

Et voilà, alors que nous avons déjà achevé nos travaux, que le conseiller d'État Beer et le conseiller administratif Mugny nous ont écrit pour nous informer de leur intention de créer un Conseil de la culture qui réunirait régulièrement des représentants des collectivités publiques et des représentants des artistes pour débattre des questions culturelles à Genève et sa région, et pour coordonner les attentes et les engagements en la matière. Quelles seront les attributions de ce conseil ? Que recouvre la notion de « coordination », des attentes et des engagements ? Nous attendons avec impatience les interventions des magistrats, cet après-midi, pour connaître mieux leurs intentions.

Quoi qu'il en soit, le RAAC et le forum ont ouvert une brèche symbolique que l'atelier sur la gouvernance a eu la tâche d'explorer. Le thème de la participation des artistes à la conception des politiques culturelles, dans des instances existantes comme le groupe de concertation, ou à venir comme le Conseil, est un sujet délicat, qui doit être mûrement réfléchi sur ses modalités. Les artistes sont mis face au défi de se choisir des représentants, des invitations sont posées sur la table pour aller discuter avec les décideurs. Il s'agira de jouer fin : certes, on laisse les décisions à ceux qui doivent décider, sans pour autant refuser de faire partie de la mécanique de la décision. En matière culturelle, cette situation est nouvelle. Il faut y réfléchir et peut-être aller voir ailleurs et apprendre comment font les autres secteurs sociaux pour régler leurs rapports avec les gouvernants.

Il faut le dire : cette situation est inconfortable mais salubre. Elle résulte de la mobilisation des milieux culturels contre le transfert des charges, contre une décision arbitraire. Le RAAC est né de ce constat et de l'idée que l'arbitraire et l'opacité constituent des éléments de gouvernance insupportable. C'est pourquoi les pistes que l'atelier a exploré tendent à ce que les thèmes culturels soient débattus politiquement, et ouvertement. Le canton en a vraiment besoin, mais les instances comme le CRFG ou le groupe de concertation genevois en auront aussi à mesure que leur importance ira croissant. Il nous importe que les façons dont les décisions sont prises, que les structures de développement des stratégies culturelles soient claires.

Cette remarque ne vaut pas seulement pour les niveaux stratégiques et politiques. Elle vaut bien sûr aussi pour les niveaux plus opératifs, liés à l'administration de la culture par les pouvoirs publics. Lors de notre dernière séance, le 15 septembre nous avons brièvement débattu du malaise des rapports quotidiens entre

les acteurs culturels et les administrations. Les crises récentes, comme celle de La Bâtie, ont laissé croire à certains que les fondations sont devenues un mécanisme qui sert à la mise sous tutelle des structures associatives. Nous n'avons fait qu'effleurer le sujet. Le débat est loin d'être clos

La politique culturelle a besoin de clarté, dans sa conception, dans son organisation et aussi dans sa gestion. Ce sera notre conclusion.

Genève, le 4 octobre 2008